



NOTE DE SYNTHÈSE N° 13

9ème Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC)



© Prestation de serment du nouveau SG de l'EAC / EAC Photos Service

Les Chefs d'Etat de la Communauté d'Afrique de l'Est (Burundi, Ouganda, Kenya, Rwanda et Tanzanie) ont tenu leur 9ème Sommet extraordinaire le 19 avril 2011 à Dar Es Salaam (Tanzanie). Cette Note présente une synthèse des principaux sujets de discussion et des décisions prises.



De prime abord, les dirigeants Est-africains ont salué les "élections nationales justes et libres" tenues en Ouganda et félicité le Président Yoweri Museveni pour son élection à la tête du pays. Dans le même ordre d'idées, ils ont "noté avec satisfaction le référendum pacifique au Sud-Soudan et félicité le Gouvernement et le peuple de la République du Soudan pour l'unité et la maturité manifestées" à cette occasion.

Nominations

Le Sommet a nommé l'Ambassadeur Richard Sezibera (Rwanda), en qualité de nouveau Secrétaire général de la Communauté pour un mandat non renouvelable de cinq ans, et le Dr. Enos Bukuku (Tanzanie) en qualité de Secrétaire général de la Communauté et responsable de la planification et des infrastructures pour un mandat renouvelable de 3 ans avec pour les deux effet le 25 avril 2011.

Les Chefs d'Etat de l'EAC ont également procédé à la nomination d'Isaac Lenaola (Kenya) en qualité de juge à la Chambre de première instance de la Cour de Justice de l'Afrique de l'Est, à compter du 1er juillet 2011.

Rapports du Conseil des Ministres

Les Chefs d'Etat ont reçu des rapports du Conseil des Ministres sur la mise en place d'un territoire douanier unique et sur les perspectives de la fédération politique. Sur ce dernier point, le Sommet a noté que "les experts avaient identifiés les craintes, préoccupations et défis, mais n'ont pas fait de propositions sur la manière de les surmonter". A ce titre, instruction a été "donnée au Conseil des Ministres afin que soit reconstituée une équipe chargée de formuler des propositions concrètes" et de lui en faire rapport lors de son 13ème Sommet en novembre 2011.

Le Sommet a approuvé deux documents présentés par le Conseil des Ministres, à savoir le Plan d'action 2011-2015 de l'EAC sur la sécurité alimentaire et la politique de l'EAC sur le changement climatique, et "défini les paramètres de leur mise en œuvre".

Questions des Eaux du Nil

Les Chefs d'Etat de l'EAC ont renouvelé leur disponibilité à "abriter un Sommet spécial afin de faire progresser les négociations portant sur les eaux du Nil afin d'aboutir à une solution mutuellement acceptée par tous les Etats riverains", ajoutant que le Burundi avait rejoint l'Accord de l'Initiative du Bassin du Nil.

Assistance Suédoise à la négociation des Accords de Partenariat Economique

Evoquant une subvention que l'Agence Suédoise pour le Développement International (SIDA) était disposée à mettre à la disposition de l'EAC dans le cadre des négociations des Accords de Partenariat Economique avec l'UE (APE), les Chefs d'Etat de la région ont indiqué leur préférence pour un financement à travers des actions de renforcement des capacités des Etats membres; ces derniers étant au demeurant les signataires de l'Accord de Cotonou et parties à ces négociations et non l'organisation en tant que telle.

Sécurité/Somalie

Ayant passé en revue la situation sécuritaire de la région, les Chefs d'Etat de l'Afrique de l'Est ont "noté l'état général de stabilité". Dans le même ordre d'idées, la situation en Somalie a été évoquée. Les dirigeants d'Afrique de l'Est ont "noté l'amélioration significative de la situation sécuritaire" du fait de "l'excellent travail" de la Mission de l'UA, l'AMISOM, dont ils ont aussi salué les efforts. A l'endroit des pays contributeurs en troupes, à savoir le Burundi et l'Ouganda, les dirigeants de l'EAC ont salué les "sacrifices qu'ils ont consenti pour restaurer la stabilité dans le pays". De plus, l'assistance de la communauté internationale, et particulièrement de l'Union européenne à l'AMISOM, ainsi qu'à la lutte contre la menace pirate a été sollicitée. Le Sommet a enfin "exprimé son soutien à la position de l'UA et de l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD) qui soutiennent la demande du Gouvernement Transitionnel d'unité national de l'extension de son mandat d'une année (...) afin de lui permettre de maintenir ses efforts en vue de la sécurité et de la stabilisation", "de rédiger une nouvelle Constitution et d'intensifier sa guerre contre l'insurrection terroriste menée par les milices Al-Shabab".

Source: Communiqué du 9ème Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), 19 avril 2011.

A PROPOS DES NOTES D'OVIDA

Les “Notes d'OVIDA” s’inscrivent dans la volonté et l’objectif de l’*Observatoire* de promouvoir, rassembler et développer une expertise dans l’étude et l’analyse de certains des enjeux s’articulant autour des questions de: *Paix, Défense et Sécurité; Economie et Commerce; Droits de l’Homme;* et *Environnement*. Ces Notes portent également sur certains aspects relatifs aux canaux de la pratique diplomatique: bilatéralisme, régionalisme et multilatéralisme.

Les contributions qui en résultent devront notamment permettre de dégager des éléments de connaissance et de compréhension en offrant une réflexion, analyse & un décryptage sur des thématiques ou sur des événements et en faisant ressortir des idées maîtresses à des fins d’information et d’amélioration de la connaissance.